

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 10 Français 1.2			
Code	PEIM1B10PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Benoit WAUTELET (benoit.wautelet@helha.be) HELHa Campus Mons Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) HELHa Gosselies Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les objectifs, contenus et modalités de l'UE seront détaillées dans une convention individuelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B10PPA Français 2 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B10PPA Français 2 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSÉLIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français 2			
Code	12_PEIM1B10PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise la maîtrise de savoirs grammaticaux nécessaires à un professionnel de l'enseignement fondamental et une première réflexion didactique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra, dans un langage adéquat, lors d'un examen écrit :

- maîtriser (reformuler, expliquer, analyser, synthétiser) et mettre en pratique les contenus enseignés
- porter un regard critique sur certains points de matière

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les classes grammaticales (propriétés syntaxiques, morphologiques et sémantiques) : pronom relatif, verbe, adverbe, préposition et conjonctions
- La phrase : généralités, types et formes ; phrase simple et phrase complexe
- La conjugaison (morphologie) : indicatif passé composé, passé simple, plus-que-parfait, futur antérieur, passé antérieur
- Quelques réflexions didactiques sur la construction de ces savoirs et savoir-faire

Démarches d'apprentissage

Les cours sont suivis de manière autonome par l'étudiant.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Des activités et des exercices (+ corrigés) sur ConnectED permettent le travail autonome de l'étudiant.
- L'étudiant peut assister au cours de l'U 121 dont certaines parties sont identiques.
- L'étudiant a la possibilité de poser ses questions par mail à l'enseignant ou de lui demander un rendez-vous (en présentiel ou par teams) afin de lui poser ses questions.
- Un exemple d'examen (et son corrigé) déposé sur ConnectED pour aider l'étudiant à prendre conscience du niveau de savoir et de savoir-faire attendu et lui permettre de mesurer ses forces et ses faiblesses

Sources et références

- Une grammaire (celle utilisée en secondaire), un dictionnaire (de préférence Le Petit Robert ou Robert Micro) et un

memento de conjugaison

- Divers manuels et ouvrages disponibles en BCD à l'école normale (V. Bibliographie)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Les notes de cours
- Les PowerPoints du cours
- Les corrigés de nombreux exercices du cours
- Des exercices supplémentaires (avec corrigés)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en un examen écrit où l'étudiant doit montrer sa maîtrise des contenus enseignés (les présenter, les expliquer, les synthétiser dans un langage adéquat) et les appliquer dans des situations nouvelles.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).